

Créée en 1945. La sécu a eu 80 ans en 2025 !

Son but :

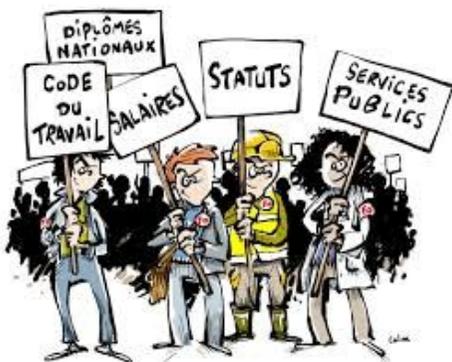
La protection contre les risques tels que maladie, accident, vieillesse qui ont pour conséquences une perte de revenus pour le travailleur.



La sécu est fondée sur le principe de la solidarité : « **chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».



*Plus nombreux, plus forts,
libres & indépendants
pour la justice sociale*



La **F**édération **N**ationale de l'**E**ducation, de la **C**ulture, de la **F**ormation **P**rofessionnelle-**FO** défend les droits des personnels, revendique des salaires décents, la paix, la liberté et la justice sociale !



Rejoignez un syndicat libre et indépendant, adhérez à un syndicat de la **FNEC-FP-FO64 !**

La SECU, elle est à nous !!



La Sécu : un héritage pour l'avenir



Mail : fnecfpo64@yahoo.fr

Tel :
06 30 52 76 83
07 81 69 61 94

UN PEU D'HISTOIRE...

1945 : Création de la sécurité sociale moderne

Système universel qui repose sur 3 principes :

- Universalité des bénéficiaires,
- Unité du système
- Égalité des prestations

Ce qui est adopté :

- gestion par salariés et employeurs
- cotisation par salariés et patrons
- universalité

Depuis, un nombre incalculable d'attaques :

- 1947 : la sécu cède une part des remboursements aux complémentaires : fin de l'universalité
- 1967 : créations des 3 branches de la Sécu : fin de l'Unité
- 1991 : CSG : un impôt qui finance en partie le système
- 1995 : Etatisation du budget de la Sécu et mise en place du PLFSS

Et la responsabilité de tous les gouvernements depuis 1945, qui n'ont pas abrogé les contre-réformes.

En finir avec les idées reçues, trop entendues...

La sécu, ça coûte trop cher, il n'y a plus d'argent !

Il faut limiter les dépenses, moins rembourser, limiter les droits.

En 1945, quand la sécu est créée, la France est ruinée et 300 fois moins riche qu'aujourd'hui.



Aujourd'hui : Le problème de la Sécu est un problème de recettes. Il n'y aurait pas de problème de financement si il n'y avait pas une volonté de ne plus financer les acquis sociaux.

80 milliards d'exonérations de cotisations sociales surtout sur les bas salaires.

211 milliards d'aides publiques aux entreprises (1^{er} budget de l'État)

650 milliards : le budget de la Sécu, réservé à son financement. C'est notre bien commun !

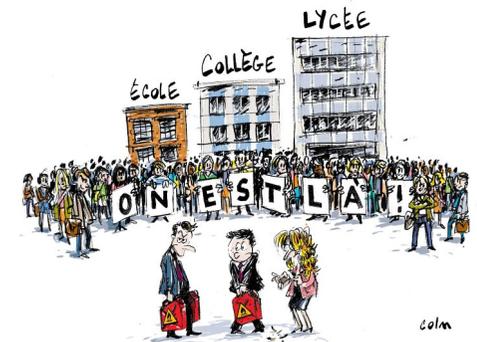
Il faut en finir avec le tout gratuit en matière de santé !



Ce n'est pas gratuit ! Les ressources de la Sécu sont

- pour un moitié, les salaires via les cotisations salariales et patronales, qui sont du salaires différencié pré-affecté, socialisé
- et pour l'autre, des impôts et taxes, payés par tous.

FNEC FP
FO
64
ACADÉMIE DE BORDEAUX



La Secu, elle est à nous !